

Amundi Convictions ESR

30 juin 2024

Épargne Salariale
& Retraite

Le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan “France Relance”, une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays.

L'objectif : bâtir la France de 2030.



PLAN FRANCE RELANCE

100 Mds€

pour redresser durablement l'économie française
et créer de nouveaux emplois

3 priorités

35 Mds€

COMPÉTITIVITÉ ET INNOVATION

30 Mds€

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

35 Mds€

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

2 objectifs

- Transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs
- Faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant crise dans deux ans.

label**Relance**

LABEL RELANCE

1 objectif

- Identifier les fonds d'investissement à même de mobiliser rapidement des ressources nouvelles pour soutenir les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises françaises, et en particulier des PME et ETI.

1 enjeu

- Orienter l'épargne accumulée par les français pendant la crise sanitaire vers des fonds responsables dont le positionnement est jugé pertinent pour relancer l'économie

3 critères
d'éligibilité

30%

investis dans les fonds
propres d'entreprises
françaises

10%

du fonds investis dans
des TPE, PME ou
entreprises de taille
intermédiaire

ESG

Appliquer des critères
environnementaux,
sociaux et de
gouvernance

INFORMATIONS GENERALES

- » **NOM DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION :** AMUNDI ASSET MANAGEMENT
- » **NOM DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) :** AMUNDI CONVICTIONS ESR
- » **CODE ISIN :** QS0009116219 - QS0009116201 - QS0009121672 - FR0014001AE4 - FR0014001AD6
- » **CODE LEI :** 969500TA1KEIE7464Q96
- » **TYPE DE VÉHICULE JURIDIQUE :** FCPE (FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE)

Date de
création

18/12/2015

» **PAYS DE DOMICILIATION DE L'OPC :** FRANCE

» **CLASSE D'ACTIFS :** DIVERSIFIÉ / ACTIONS

Politique d'investissement et dynamique de collecte

Encours au 30/06/2024 : 1,57 Milliard d'euros

Flux de souscription (nets de rachats)

Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
26,9% / 186 M€ (en % et en valeur absolue de l'actif net de l'OPC au 31/12/2020)	20,8% / 213 M€ (en % et en valeur absolue de l'actif net de l'OPC au 31/12/2021)	16% / 172 M€ (en % et en valeur absolue de l'actif net de l'OPC au 31/12/2022)	9,3% / 127 M€ (en % et en valeur absolue de l'actif net de l'OPC au 31/12/2023)

% de l'actif net investi dans des **entreprises françaises** en fonds propres/quasi fonds propres

30,18%

dont

% de l'actif net investi dans des **PME/ETI françaises** en fonds propres/quasi fonds propres

10,35%

Contribution au dynamisme de l'Économie et des territoires

Nombre
d'entreprises
françaises financées
en fonds propres et
quasi-fonds propres

230

Nombre de TPE-PME
françaises financées
en fonds propres et
quasi-fonds propres

43

Nombre d'ETI*
françaises financées
en fonds propres et
quasi-fonds propres

72

*L'ETI se situe entre les PME (petites et moyennes entreprises) et les GE (grandes entreprises). Elle comprend 250 à 4 999 salariés. Son chiffre d'affaires ne dépasse pas 1.5 milliard d'euros ou le total de son bilan est inférieur à 2 milliards d'euros.

Apport de financement nouveaux à des entreprises françaises

		2021	2022	2023	2024 ⁽¹⁾
	Nombre d'opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse auquel l'OPC a participé de manière significative	15	20	16	12 ⁽²⁾
	% de l'actif correspondant à des titres émis par une entreprise française ayant procédé à une opération d'augmentation du capital ou d'introduction en bourse	1.45%	1.76%	1.01%	0.86%
	Nombre de personnes employées en France dans les entreprises du portefeuille financées en fonds propres ou quasi-fonds propres dont le siège est en France	289 667	295 731	318 368	318 368

(1) Evolution du 31/12/2023 au 30/06/2024

(2) Entreprises concernées par les opérations d'augmentation de capital ou d'introduction en Bourse : OKWind, Mersen, Neoen, Carbios, Global Bioenergies (liste non exhaustive)

Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

IL S'AGIT DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS UTILISÉS POUR ÉVALUER LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES, ÉTATS OU COLLECTIVITÉS.



Environnement

(niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...)



Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...)



Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...)

Taux d'analyse
extra-financière
du portefeuille :
95,13%

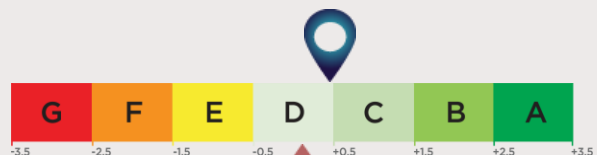
Résumé de la méthodologie de calcul de la note ESG
et/ou rappel des indicateurs suivis au titre du label Relance



Note ESG de l'émetteur

Chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur.

Le score est traduit en note sur une échelle allant de **A** (le meilleur niveau) à **G** (le moins bon).



Score du portefeuille d'investissement : 0,484

Score de l'univers d'investissement ESG : 0,134

Zoom sur nos investissements en actions cotées principalement françaises

LECTRA



Secteur : **Technologique**
Pays : **France**

–Production de machines et de logiciels pour la découpe de textiles et cuirs à destination de la mode, l'automobile et l'ameublement.

Virbac



Secteur : **Santé animale**
Pays : **France**

Virbac, 6ème laboratoire mondial de santé animale. En 2023, le groupe a matérialisé 59% de son CA à destination des animaux de compagnie avec un spectre large et 41% à destination des animaux de production.

medincell.



Secteur : **Santé**
Pays : **France**

Technologie propriétaire et innovante : BEPO, dans le domaine des médicaments injectables à action prolongée. Objectif: déployer un portefeuille de produits injectables, qui vise à améliorer l'observance des traitements, leur efficacité et leur accessibilité notamment dans les pays en développement.

Participer à des projets novateurs en investissant dans des titres non cotés

Solstice



Energie Solaire

Mission: Accompagner les grands groupes, les entreprises, les collectivités et les acteurs locaux à réussir leur transition énergétique à travers la construction de tous types d'infrastructures photovoltaïques.

Capital Développement
(2024)

wifirst



Operateur Telecom Wifi

Mission: Wifirst est un opérateur télécom B2B, leader européen du WiFi professionnel.

Capital Transmission
(2019 & 2022)

LMB **FANS**
& MOTORS



Fabrication de moteurs et transformateurs électriques

Mission: L'un des principaux leaders dans la conception, le développement et la fabrication de moteurs et de ventilateurs électriques, pour les applications Militaires, Aéronautiques, Spatiales et Semiconducteurs.

Capital Transmission
(2022)

Actions engagées en 2023 pour promouvoir les critères ESG

NOS ACTIONS (POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET VOTE) SONT MISES EN OEUVRE PAR AMUNDI, NOTRE GROUPE D'APPARTENANCE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER VOTRE SITE INTERNET DEDIE A L'ÉPARGNE SALARIALE.

EN OUTRE LA POLITIQUE DE GESTION DU FONDS AMUNDI CONVOLUTIONS ESR A ÉTÉ PRÉSENTÉE LORS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE QUI S'EST TENU LE 14 JUIN 2024.



Amundi Asset Management

Société par actions Simplifiée - SAS au capital social de 1 143 615 555 euros
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris – France

www.amundi-ee.com

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts du FCPE présenté dans ce document et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Investir implique des risques : les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs. Les investissements, soumis aux fluctuations des marchés, peuvent varier tant à la baisse qu'à la hausse. Les valeurs des parts du FCPE sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs du FCPE peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par ce FCPE, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur du FCPE, visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), notamment le document d'informations clés (« DIC ») en vigueur, disponible gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion ou téléchargeable depuis le site dédié à l'épargne salariale. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention en tête du document sauf mention contraire.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933.